

## Liste des délibérations

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 29 mars, s'est réuni en session ordinaire à Montfort sur Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

**Etaient présents :**

Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Joseph THÉBAULT, Isabelle OZOUX, Marie GUEGUEN, Stéphane PAVIOT, Yoan AUBERT, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Véronique MARIE, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL, Patrick LE TEXIER, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

**Excusés avec pouvoir :** Jean RONSIN à Michel HALOUX, Zoé HERITAGE à Frédéric DESSAUGE, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

---

La séance est ouverte à 20h30

Yoann AUBERT est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32

En exercice : 32

Présents : 29

Procurations : 3

Votants : 32

Quorum : 17

**Séance levée à : 23h30**

RATTACHEMENT DE POLE	N° DELIBERATION	TITRE	OBJET (dispositif)	VOTE
Finances et commande publique	<b>CC/2024/26</b>	Finances - M57 - Approbation du Règlement Budgétaire et Financier	Le conseil communautaire : - approuve le règlement budgétaire et financier joint en annexe.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/27</b>	Finances - M57 - Amortissements	Le conseil communautaire : - fixe les durées d'amortissements des immobilisations dans les conditions ci-dessus ; - déroge au principe du prorata temporis linéaire pour les subventions d'équipement versées d'un montant inférieur à 10 000 €, lesquels feront l'objet d'un amortissement en une année au cours de l'exercice suivant leur versement.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/28</b>	Finances - Approbation des comptes de gestion 2023	Le conseil communautaire : - approuve les comptes de gestion 2023 dressés par Monsieur le Comptable des finances publiques de Montfort-sur-Meu, pour le budget principal et l'ensemble des budgets annexes présentés ci-dessus.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/29</b>	Finances - Approbation des comptes administratifs 2023	Le conseil communautaire : - approuve, à l'unanimité, et une abstention (Delphine David), le compte administratif 2023 du budget principal présenté ci-dessus ; - approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe Office de Tourisme présenté ci-dessus ; - approuve, à l'unanimité, et une abstention (Delphine David), le compte administratif 2023 du budget annexe Trémelin présenté ci-dessus ; - approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe REOM présenté ci-dessus ; - approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe ZA de l'Abbaye présenté ci-dessus ; - approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe ZA de la Corderie présenté ci-dessus ; - approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe ZA de la Nouette présenté ci-dessus ; - approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe ZA Le Meslier présenté ci-dessus ;	<b>Adopté à l'unanimité</b> <i>(le Président ne prenant part ni à la discussion ni au vote)</i> <i>(cf ci-joint)</i>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget annexe Panneaux photovoltaïques présenté ci-dessus ;</li> <li>- approuve, à l'unanimité, et trois abstentions (Jean-Luc Bourgognon, Frédéric Dessauge, Zoé Héritage par procuration), le compte administratif 2023 du budget annexe centre aquatique Océlia présenté ci-dessus ;</li> </ul>	
Finances et commande publique	<b>CC/2024/30</b>	Finances - Affectations des résultats 2023 aux budgets 2024	<p>Le conseil communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approuve l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 du Budget Principal pour 988 393,75 € en affectation en réserves au compte 1068 de la section d'investissement et pour 3 585 103,63 € en report au compte 002 de la section de fonctionnement,</li> <li>- approuve l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 du Budget annexe Trémelin pour 67 632,07 € en affectation en réserves au compte 1068 de la section d'investissement et pour 0 € en report au compte 002 de la section de fonctionnement,</li> <li>- approuve le report des résultats de chaque section pour les autres budgets annexes de Montfort Communauté.</li> </ul>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/31</b>	Finances - Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2023	<p>Le conseil communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières dressé pour l'année 2023 présenté ci-dessus.</li> <li>- annexe ce bilan des acquisitions et cessions immobilières au compte administratif de l'année 2023.</li> </ul>	<b>Adopté à l'unanimité</b> <i>(le Président ne prenant part ni à la discussion ni au vote)</i>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/32</b>	Finances - Vote des budgets primitifs 2024	<p>Le conseil communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vote, à l'unanimité, et 6 abstentions (Frédéric Dessauge, Zoé Héritage par procuration, Jean-Luc Bourgognon, Delphine David, Thierry Tillard, Yannick Bré) le budget primitif 2024 du Budget Principal au chapitre.</li> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe Office de Tourisme au chapitre</li> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe Trémelin au chapitre.</li> <li>- vote, à l'unanimité (Véronique Marie ne participant pas au vote), le budget primitif 2024 du Budget annexe REOM au chapitre.</li> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe ZA L'Abbaye au chapitre.</li> </ul>	<b>Adopté à l'unanimité</b> <i>(cf ci-joint)</i>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe ZA Corderie au chapitre.</li> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe ZA La Nouette au chapitre.</li> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe ZA Le Meslier au chapitre.</li> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe Panneaux Photovoltaïques au chapitre.</li> <li>- vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024 du Budget annexe Centre aquatique Océlia au chapitre.</li> </ul>	
Finances et commande publique	<b>CC/2024/33</b>	Finances - Vote des taux de fiscalité 2024 et taxe GEMAPI	<p>Le conseil communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décide de fixer les taux intercommunaux pour l'année 2024 comme suit :</li> <li>- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 2,40 %</li> <li>- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 5,51 %</li> <li>- taxe d'habitation (TH) : 11,76 %</li> <li>- cotisation foncière des entreprises (CFE) : 24,50 %</li> <li>- fixe le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour l'année 2024 à 111 819 €</li> <li>- charge le Président</li> <li>- de notifier cette décision aux services préfectoraux</li> <li>- de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.</li> </ul>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/34</b>	Finances - Révision des autorisations d'engagement et de programme	<p>Le conseil communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approuve la suppression, la création et la révision des autorisations d'engagement et des autorisations de programme mentionnées ci-dessus.</li> </ul>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/35</b>	Finances - Dotation de solidarité communautaire aux communes 2024	<p>Le conseil communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approuve la répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire 2024 telle que présentée ci-dessus.</li> </ul>	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/36</b>	Finances - Subvention du budget principal au budget annexe SPIC (Service Public Industriel et Commercial) - Centre aquatique Océlia	<p>Le conseil communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 358 577,32 € du budget principal au budget annexe SPIC Centre aquatique Océlia au titre de l'exercice 2023.</li> <li>- dit sur les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice concerné.</li> </ul>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

			- autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	
Finances et commande publique	<b>CC/2024/37</b>	Commande publique – Projet de réhabilitation d'une friche commerciale en bureaux et recyclerie – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre	Le conseil communautaire : - fixe l'enveloppe prévisionnelle des travaux, au stade APS, à 1 890 000.00 € HT ; -attribue le marché de maîtrise d'œuvre susvisé au groupement Atelier 56S / Ana Ingénierie pour un montant total provisoire de 292 005.00 € HT et ce selon la décomposition précitée ; -autorise le Président à signer le marché correspondant ; -autorise le Président à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, solliciter toutes les autorisations et signer tous les actes et documents de toute nature nécessaire à la réalisation du projet.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Finances et commande publique	<b>CC/2024/38</b>	Commande publique - Rénovation et extension de l'Aparté - Lot n°7 « Isolation - Cloisons - Doublage » - Avenant n°1	Le conseil communautaire : - approuve l'avenant n°1 au lot n°7 « Isolation – Cloisons - Doublage » pour la rénovation et l'extension de l'Aparté, d'un montant de 6 065,00 € HT. - autorise le Président à signer cet avenant avec le titulaire concerné.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Environnement et aménagement du territoire	<b>CC/2024/39</b>	PAT (Projet Alimentaire Territorial) - Convention relative à la mise en place d'un service commun entre Montfort Communauté et ses communes membres pour 2024-2025	Le conseil communautaire : - approuve la mise en œuvre du service commun ; - autorise le président à signer tous les documents afférents.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Environnement et aménagement du territoire	<b>CC/2024/40</b>	Habitat – ADIL 35 - Demande de subvention 2024	Le conseil communautaire : - valide la demande de subvention sollicitée par l'ADIL 35, d'un montant de 3 363€ au titre de l'année 2024, - autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce versement.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Environnement et aménagement du territoire	<b>CC/2024/41</b>	Agriculture – Association du Comice Agricole de l'ex canton du Pays de Montfort – Convention de partenariat 2023-2024	Le conseil communautaire : - valide la convention de partenariat proposée avec l'association du Comice Agricole de l'ex-canton du Pays de Montfort ; - autorise le Président à signer la convention annexée.	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Environnement et aménagement du territoire	<b>CC/2024/42</b>	Urbanisme – Modification n° 1 du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de Montfort Communauté – Ouverture d'une Zone 2 AU (Zone A Urbaniser)	Le conseil communautaire : -autorise la mise en place de la procédure d'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU en vue de son aménagement futur, comme susvisé ; -autorise le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération ;	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Ressources communautaires et administration générale	<b>CC/2024/43</b>	Ressources Humaines – Création d'un emploi d'attaché principal	Le conseil communautaire : - autorise la création d'un poste d'attaché principal à temps complet dans la filière administrative, cadre d'emplois des attachés territoriaux ; - autorise la modification du tableau des effectifs de la collectivité tel que présenté ; - dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Développement économique et emploi	<b>CC/2024/44</b>	Emploi – CIDFF 35 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles d'Ille et Vilaine) – Avenant de prolongation à la convention triennale 2020/2022	Le conseil communautaire : - approuve la proposition de signature d'un nouvel avenant de prolongation d'un an pour l'année 2024 à la convention triennale 2020-2022 avec le CIDFF 35 ; -autorise le Président à signer cet avenant ; -autorise le Président à procéder au versement de la subvention sur la base de cet avenant.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Développement économique et emploi	<b>CC/2024/45</b>	Economie – Signature d'un protocole d'accord transactionnel – Entreprise STEF	Le conseil communautaire : - approuve la proposition d'accord transactionnel avec la société IMMOSTEF ; -autorise le Président à signer le protocole d'accord transactionnel avec la société IMMOSTEF ; -autorise le Président à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'exécution de ce protocole d'accord.	<b>Adopté à l'unanimité</b> (et une abstention : Michel Haloux) :
Ingénierie et infrastructures du territoire	<b>CC/2024/46</b>	Energie – SDE35 – Rapport d'activité de l'éclairage public 2023	Le conseil communautaire : -prend acte du rapport d'activité 2023 du SDE 35.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Culture	<b>CC/2024/47</b>	Subventions 2024 pour les projets culturels des collèges du territoire	Le conseil communautaire : - approuve l'attribution de la subvention de 3 000€ au collège Louis Guilloux pour les projets présentés ci-dessus - approuve l'attribution de la subvention de 1 440€ au collège St Louis Marie pour les projets présentés ci-dessus - dit que les crédits nécessaires sont disponibles dans le budget.	<b>Adopté à la majorité absolue de ses membres</b> (1 vote « contre » : Jean-Luc Bourgognon)

Culture	<b>CC/2024/48</b>	Dispositif de « Résidence mission » pour la compagnie « Le Commun des Mortels » pour 2024-2025	Le conseil communautaire : -approuve le projet de résidence mission avec la compagnie Le Commun des Mortels pour les années 2024 et 2025 ; -approuve la participation de Montfort Communauté à hauteur de 4 000 € au titre de l'année 2024. -autorise le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à cet accueil de Résidence mission, dont la convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine, Montfort-sur-Meu et la Compagnie Le Commun des Mortels.	<b>Adopté à l'unanimité</b>
Sport et éducation	<b>CC/2024/49</b>	Subventions 2024 pour les associations sportives et culturelles	Le conseil communautaire : - approuve le versement des subventions telles que présentées ci-dessus ; - dit que les crédits sont inscrits au budget.	<b>Adopté à l'unanimité</b> (Delphine David, sortant de la salle et ne participant pas au vote pour la subvention du Centre créatif musical de Montfort)
Informations et questions diverses	<b>CC/2024/50</b>	Les décisions du Président et du Bureau pour la période du 22 février au 26 mars 2024	Le conseil communautaire : -prend acte des décisions prises par le Président et le Bureau pour la période susvisée.	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Fait à Montfort sur Meu,  
Le Président,  
Christophe MARTINS



Le secrétaire de séance

Mise en ligne le :